

La forêt domaniale de Phalempin



La forêt



La forêt domaniale de Phalempin a une surface de 700 ha. Un réseau dense de sentiers permet de découvrir la forêt et ses multiples facettes, à pied, en VTT ou à cheval. Pour la sécurité et la protection de la nature, merci de vous promener sur les sentiers balisés et autorisés.

Les arbres



Le chêne et le charme sont les principaux arbres que le visiteur découvre à Phalempin. Le hêtre, le frêne, le bouleau ou encore l'érable et le sorbier viennent compléter la gamme des essences forestières présentes dans cette forêt.

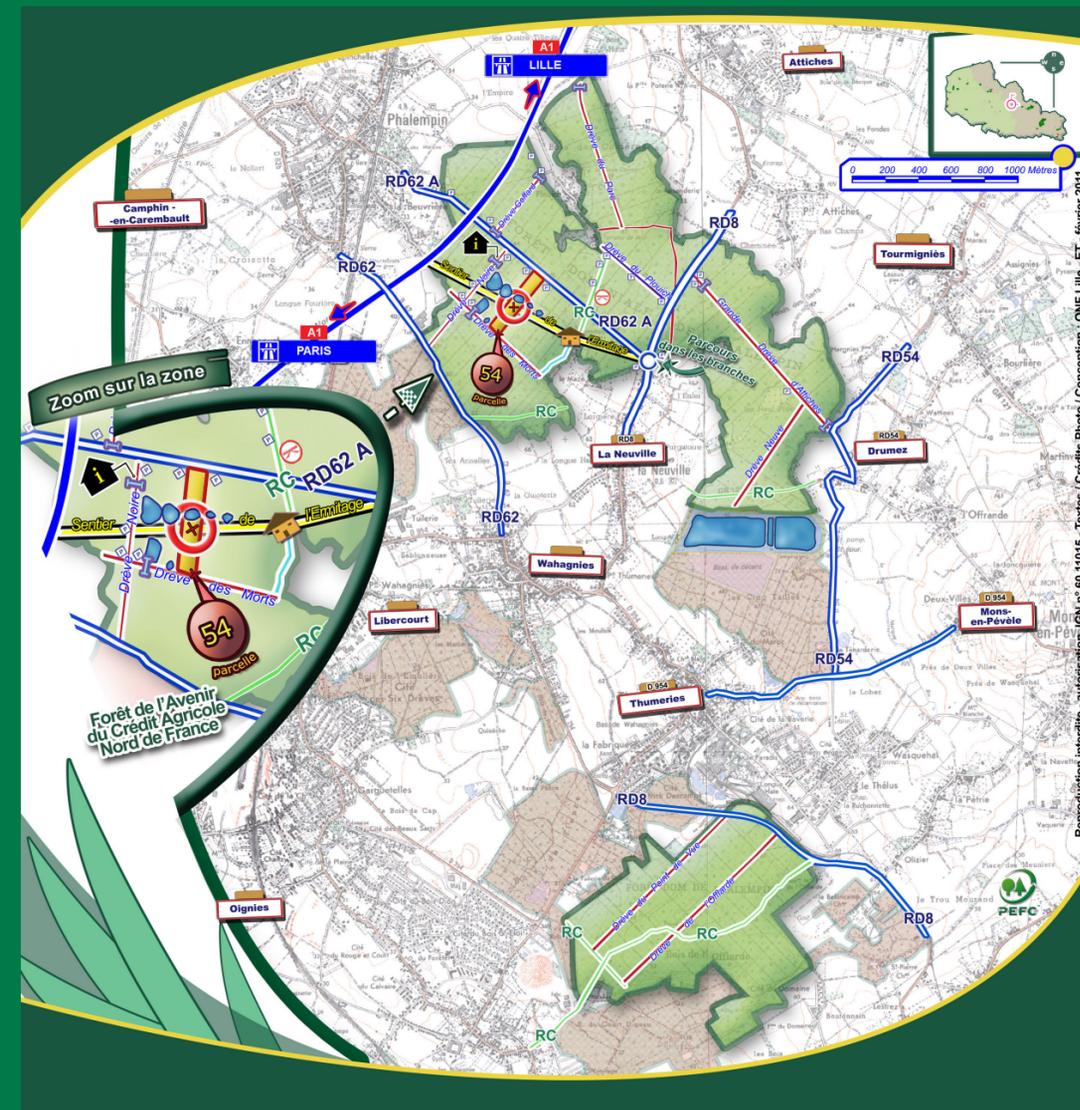
Les animaux



La forêt de Phalempin abrite une faune et une flore diversifiées. Chevreuils, renards, lapins, hermines, écureuils, peuplent les sous-bois. Les arbres hébergent de nombreux oiseaux. Grâce notamment au travail quotidien des forestiers, de nombreuses espèces bénéficient de la grande variété des niches écologiques de la forêt.

L'Avenir s'écrit en vert

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les modifications climatiques constituent des enjeux majeurs pour le devenir de notre planète. Les forêts et la gestion forestière, en stockant le carbone et en fournissant un matériau écologiques et renouvelables participent efficacement à la lutte contre l'effet de serre.



Légende

- Vous êtes ici
- Maison forestière
- Kiosque
- Parking
- Aire de pique-nique
- Forêt de l'Avenir du Crédit Agricole Nord de France
- Barrières
- Autoroute A1
- Route départementale
- Sentier de l'Érmitage
- Drève Forestière (ouverte)
- Drève Fermée
- Route Communale (RC)
- Sentier
- Parcours dans les branches

Les étangs



Vous aurez plaisir à découvrir les quatre étangs de Phalempin dont l'un est géré par la Fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Brochets, perches, gardon, ablettes et carpes peuplent ces étangs. L'aménagement d'une frayère favorise la reproduction naturelle des poissons.

La valorisation du bois



La récolte annuelle est de 1 300 M³, ce qui est très inférieur à la production biologique. Cette valorisation permet le renouvellement, l'amélioration et le renforcement de la vitalité de la forêt dans le cadre d'une gestion durable. Le bois est un matériau écologique et offre aussi une alternative à la consommation d'énergies fossiles. Son exploitation maîtrisée favorise également le maintien d'emplois en milieu rural.

La gestion de la forêt



L'Office national des forêts met en valeur les forêts publiques dans le respect des équilibres environnementaux, sociaux et économiques propres aux écosystèmes forestiers. Positionnés au cœur des territoires, les forestiers sont des acteurs majeurs du développement durable local. Ils travaillent en lien étroit avec les différents partenaires institutionnels et les collectivités territoriales.

Une entreprise éco-citoyenne au service de sa région et de ses habitants

Le Crédit Agricole Nord de France est le partenaire de l'Office national des forêts pour la plantation des jeunes pousses de la parcelle 54, projet appelé "La Forêt de l'Avenir". En contribuant à la durabilité de la forêt de Phalempin, il participe à la sauvegarde du patrimoine naturel de la région pour le bien-être de ses habitants et des générations futures.

